

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
POUR LE SCHÉMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'AGGLOMERATION THIONVILLOISE (SCOTAT)

COPIE

REÇU LE

Séance du Lundi 17 mars 2025 - 18h00

26 MARS 2025

2025-003

COMMUNAUTE DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS TROIS FRONTIERES sous la présidence de M. Roger SCHREIBER

M. Fabrice CERBAI, M. Marc FERRERO, Mme Clémence POUGET, M. Patrick RISSER,
Vice-Présidents,

M. Jean-Jacques BOURSON, M. Jérôme DEVELLE, M. Pierre KOWALCZYK, M. Maurice
LORENTZ,

Assesseurs,

M. René ANDRE, Mme Isabelle CORNETTE, M. Armel CHABANE, M. Gilles DESTREMONT,
Mme Marie-Laurence HERFELD, M. Michel HERGAT, M. Marc LUCCHINI, M. Alain PIERROT,
M. Bernard VEINNANT, M. Bernard ZENNER, M. Pierre ZENNER

Délégués,

Ont donné procuration pour cette séance :

M. Roland BALCERZAK à M. Michel HERGAT
M. Jérémy BARILLARO à M. Fabrice CERBAI
M. Jean-Marie COLIN à M. Marc LUCCHINI
M. Jean-Paul DOR à M. Jérôme DEVELLE
Mme Angèle KASPAR-COTRUPI à Mme Clémence POUGET,
M. Arnaud SPET à M. Pierre KOWALCZYK
M. Pierre TACCONI à M. Pierre ZENNER

Etaient excusés :

M. Claude BOCEK, M. Denis CENTOMO, M. Rémy DICK, M. Serge JURCZAK, M. Jean-François
MEDVES, M. Patrick PERON, M. Olivier POSTAL, Mme Sylvie SCHUTZ,

Assistaient en outre :

M. Thierry CARRE - Directeur général SCOTAT
Mme Sonia BREH - Assistante administrative du SCOTAT
M Julien SCHMITZ - AGAPE
M Franck DAILLY - CCB3F

Les délégués présents ont signé au registre des délibérations
Les délibérations concernant les points examinés lors de cette séance ont été publiées 17/03/2025, les autres conditions
éventuellement nécessaires au caractère exécutoire de ces actes étant conformes aux dispositions législatives en vigueur
(Loi Municipale du 06 juin 1895 et Lois des 2 mars et 22 juillet 1982).

Point 1 : Projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de communes du Bouzonvillois -Trois Frontières (CCB3F)

La CCB3F a élaboré son projet de PLUI avec le concours de l'Agence d'urbanisme et de développement durable de Lorraine Nord (Agape).

Le projet de PLUI est articulé sur 3 axes principaux :

- une stratégie intercommunale visant le renforcement de l'attractivité par un développement ambitieux et anticipant les dynamiques locales et transfrontalières ;
- un projet intercommunal inscrit dans une logique de maîtrise foncière ;
- porter des ambitions fortes pour le respect de la biodiversité et la valorisation des identités du territoire afin d'améliorer le cadre de vie.

Le Président de la CCB3F et M PIERROT son Vice-président, présentent la synthèse du projet de PLUI de la CCB3F.

Après en avoir débattu, le Comité Syndical, à l'unanimité, donne un avis favorable au Projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de communes du Bouzonvillois -Trois Frontières (CCB3F). Il est demandé cependant de préciser la temporalité des consommations foncières envisagées dans le respect des orientations proposées par le SCOTAT.

Pour extrait conforme,

Thionville le 17 mars 2025

Le Président – Roger SCHREIBER



Accusé de réception en préfecture
037 20002201020250317-2025-003-DE
Date de transmission : 20/03/2025
Date de réception préfecture : 20/03/2025